



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion

Electronique **Mercredi 01 Mars 2023**

Président : M. Michel NAGEOTTE

Présents : MM. Stéphane BEGEL - Michel BOURNEZ – Thierry CORROYER -
Gérard GEORGES – Michel MALIVERNAY - Thierry NAPPEY –
Nicolas VUILLEMIN

RAPPEL

PLANNING JOURNEE

En cours de saison, toute modification de jour et/ou d'horaire devra être sollicitée via l'adresse officielle électronique du club avec l'accord du club adverse, par le biais du module prévu dans [Footclubs jusqu'au lundi minuit précédant la rencontre.](#)

La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais. Cela concernant également les réponses tardives des clubs qui ont été notifiés avant le Lundi sur Footclubs.

PROGRAMMATION DES RENCONTRES DES DEUX DERNIERES JOURNEES

Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées sont fixés le même jour et à la même heure pour chacune des équipes d'un groupe régional.

La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations.

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – DEMANDES DES CLUBS

Match n° 24650907 : R1 groupe B : LEVIER – PONTARLIER 2 du 4 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour reporter la rencontre le dimanche 5 mars 2023 à 15h00 au stade Georges Saulnier à Levier.

Match n° 24677572 : R2 groupe B : PARAY 2 – MONTCHANIN du 19 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 18 mars 2023 à 14h30 au stade des Sables 1 à Paray le Monial.

Match n° 24655547 : R3 groupe E : GEVREY CHAMBERTIN – ORCHAMPS VAL VENNES du 5 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande pour disputer la rencontre le dimanche 5 mars 2023 à 15h00 au stade SNCF des Bourroches à Dijon.

Match n° 25744272 : Coupe Bourgogne Franche-Comté : ST APOLLINAIRE – GUEUGNON du 12 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le samedi 11 mars 2023 à 15h00 au complexe sportif de Louzole 1 à St Apollinaire.

Match n° 25744430 : Coupe Bourgogne Franche-Comté : LES ECORCES – SOCHAUX MONTBELIARD 2 du 11 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour avancer la rencontre le vendredi 10 mars 2023 à 20h00 au stade municipal de Les Ecorces.

1.2 – REPORT DE MATCHS

La commission décide de reporter le match de championnat suivant au **dimanche 12 mars 2023 à 15h00** :

R2 groupe C :

- 24652378 : LA JOUX NOZEROY – VAL D'AMOUR Mt S/VAUDREY

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au **samedi 8 avril 2023** :

R1 groupe C :

- 24651161 : VALDAHON VERCEL – ORNANS

R 3 groupe E :

- 24655544 : ORCHAMPS VAL VENNES – VILLERS LE LAC

La commission décide de reporter le match de championnat suivant à **une date ultérieure** :

R 3 groupe E :

- 24655541 : CHATEAU DE JOUX – LES ECORCES

JEUNES

1.4 – DEMANDES DES CLUBS

Match n° 25667790 : U18 Intersecteurs : FONTAINE LES DIJON – APPOIGNY ES du 26 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le samedi 25 mars 2023 à 15h00 au stade Maurice Laguillaume 1 à Appoigny.

Le match retour aura lieu à Fontaine les Dijon le 28 mai 2023.

Match n° 25614289 : U16R2 groupe Elite : SENS FC – GJ/GSF FC MACON SB du 5 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour reporter la rencontre le dimanche 16 avril 2023 à 12h30 au stade Bacary Sagna à Sens.

Match n° 25614290 : U16R2 groupe Elite : GJ MONTS VALLEES – SENS FC du 12 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour reporter la rencontre le dimanche 19 mars 2023 à 12h30 au stade municipal à Montfaucon.

Match n° 25624232 : U14R1 promotion poule C : MORTEAU MONTLEBON – GRAND BESANCON du 18 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour reporter la rencontre le samedi 8 avril 2023 à 16h30 au stade Henri Schaller 2 à Montlebon.

Match n° 25680387 : U13 Intersecteurs : GJ/GSF FC MACON SB – DIJON FCO du 4 mars 2023

La commission prend connaissance et valide la demande des clubs pour reporter la rencontre le mercredi 29 mars 2023 à 16h00 au stade Michel Guinot à Mâcon.

2 – FEMININES

SENIORS

2.1 – REGIONAL 2 FEMININE

La commission décide de reporter les matchs de championnats suivants au **samedi 08 avril 2023 à 15h00** :

R2F Groupe Elite B :

- 25623036 : GSF HAUT DOUBS – VALDAHON VERCEL
- 25632733 : CHEVREMONT – RACING BESANCON 2

3- FUTSAL

3.1 – REGIONAL 1

Match n° 24776226 – Régional 1 Futsal – Poule A : BESANCON ACADEMIE – MIGENNES du 27 Février 2023

Forfait déclaré de l'équipe de MIGENNES

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de Migennes (3-0) et attribue le gain du match à Besancon Académie Futsal.

Amende : 60 euros pour forfait déclaré.

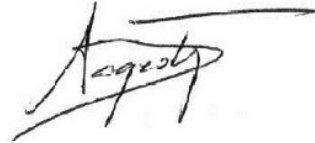
Match n° 24776281 – Régional 1 Futsal – Poule B : GALACTIK FC – HERISPORT FUTSAL du 27 Février 2023

Forfait déclaré de l'équipe de GALACTIK FC

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de Galactik FC (3-0) et attribue le gain du match à Hérissport Futsal.

Amende : 60 euros pour forfait déclaré.

Le Président Commission Régionale Sportive

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nageotte', with a horizontal line above it.

Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football